

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Antibes (06160, 06600)

### Réponses de Michel Morgana, au nom de la liste « TOUS POUR ANTIBES »

— le 11/03/2020 à 22:08 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier*

Nous avons effectivement prévu de reconsidérer la place du vélo au sein de la mobilité en général.

##### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier*

Le Comité vélo permettra de coordonner en concertation l'ensemble des actions qui seront entreprises. Nous comptons bien y impliquer les associations dédiées.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

##### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

##### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

#### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

##### Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Les priorités seront définies en fonction des degrés de dangerosité des localisations et des sites listés dans la question.

### Action n°7 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Il sera nécessaire de faire du cas par cas, la limitation à 30 a également des effets pervers sur les autres modes de transfert. La limitation à 30 est en revanche incontournable sur certaines zones notamment à l'approche des endroits où se trouvent des enfants, des personnes âgées ou même des PMR.

### Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Au cas par cas et en concertation.

### Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

### Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Oui, très important !

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Je n'ai pas approfondi cette réflexion, je m'engage en revanche à la reconsidérer dès mon entrée en fonction.

### Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

### Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Tout comme sur le Chemin des Eucalyptus en face du stade.

### Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.  
*et adaptés aux trottinettes.*

### Action n°15 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

J'approfondirai cette question dès mon entrée en fonction.

### Action n°16 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

J'approfondirai cette question dès mon entrée en fonction.

**Action n°17 : je m'engage**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Action n°18 : je m'engage**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

**Action n°19 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer*

**Action n°20 : je m'engage**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.  
*et lui donner les moyens de fonctionner*

**Promouvoir une culture vélo****Action n°21 : je m'engage**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.  
*Et en draisienne pour les plus petits*

**Action n°22 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.  
*par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.*

**Action n°23 : je ne m'engage pas**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Je verrai ça avec les services en question dès mon entrée en fonction. Nous procéderons à un audit des modes de transport existant afin d'affiner au mieux.

**Action n°24 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Ça me semble être effectivement une bonne idée que de donner l'exemple, en tant que municipalité.

**Action n°25 : je ne m'engage pas**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Je n'ai pas approfondi cette question. Je m'engage à le faire dès mon entrée en fonction.

**Commentaires généraux**

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*